

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 27 mai 2024, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Régulariser une entrée charretière à 8,92 mètres au lieu de 7 mètres
- ✓ **Adresse :** 18, 3^e Avenue Nord

2^e DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre l'agrandissement du lot 2 613 591 à partir du lot 2 613 596, mais qui enclavera ce dernier, alors qu'un accès à la rue est nécessaire pour une nouvelle construction
- ✓ **Adresse :** 31-33, rue St-Augustin

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

Fait à Montmagny, ce 9^e jour du mois de mai deux mille vingt-quatre.

La greffière,



M^e Karine Simard, avocate